



La Morinie s'étend de la vallée de la Lys aux Landes d'Heuringhem et bénéficie donc d'un environnement et d'un cadre de vie exceptionnels. Composée de neuf communes rurales de moins de 2000 habitants, dont Théroouanne, nœud de communication au passé historique et patrimonial deux fois millénaire, aujourd'hui desservie par la sortie n°4 de l'A26, à 30 minutes des principales villes de la Région Nord Pas de Calais, deux heures de Paris, Londres ou Bruxelles, avec une population toujours croissante, elle possède un avenir certain pour les entreprises ou jeunes créateurs qui veulent rayonner dans ce bassin de vie, carrefour européen qu'est la région Nord de France. Totalement intégrée au Pays de Saint-Omer, dont le dynamisme n'est plus à démontrer, la Communauté de la Morinie développe les mêmes politiques : dans le domaine économique, l'aménagement du territoire, la résorption des zones d'ombres, les déchets, etc ... plus particulièrement dans le domaine touristique avec la mise en valeur du site archéologique de Théroouanne.



René ALLOUCHERY
Président de la Communauté de Communes de la Morinie



Zone de chalandise de la C.C.M.

La zone de chalandise primaire de la C.C.M. comprend 6 206 habitants à moins de 7 minutes et la zone secondaire 6 267 habitants à moins de 12 minutes.

La C.C.M. c'est :

- 8 692 habitants
- une population en augmentation (+ 6,9% de 1999 à 2006)
- un territoire rural
- une localisation entre la Communauté de Communes du Pays d'Aire, l'Artois et la Communauté d'Agglomération de Saint-Omer
- un bourg centre très fréquenté : Théroouanne, comptant plus de 50 commerces et artisans tous secteurs d'activité
- des structures commerciales de qualité
- un patrimoine archéologique propice aux projets de développement touristique.

Un marché commercial potentiel sous-exploité

Grâce à une étude réalisée par le cabinet CEDACOM en 2007, différents secteurs de développement ont été identifiés pour la catégorie :

- « commerces traditionnels » :

- **Alimentaire** : des établissements en poissons et crustacés, épicerie, boissons, fruits et légumes frais, produits laitiers,

- **Équipement de la personne** : habillement détente et accessoires, « hyper et super » :

- **Alimentaire** : en pain pâtisseries, surgelés, poissons crustacés, épicerie, boissons, boucherie-charcuterie, fruits et légumes frais, produits laitiers,

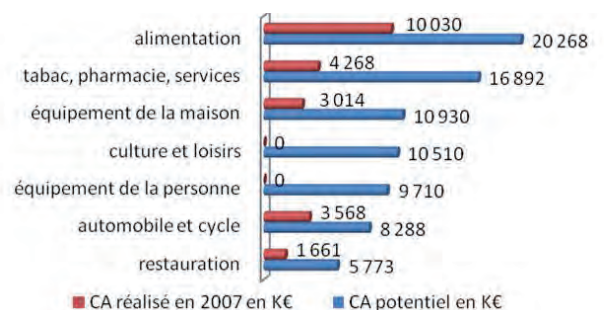
- « grandes surfaces spécialisées » :

- **Équipement de la personne** : en habillement ville, sous-vêtement, chaussures, accessoires d'habillement, bijouterie-horlogerie, parfumerie, hygiène et beauté,

- **Équipement de la maison** : arts de la table, décoration et linge de maison, équipement ménager, bricolage,

- **Culture et loisirs** : téléphonie, appareils audio-visuels, photo, informatique, disques, audio-vidéo, livres, journaux et articles de bureau, jeux et jouets, musique, sport et camping, plantes, fleurs, animaux, aliments pour animaux de compagnie.

Chiffre d'affaire réalisé en 2007 sur la C.C.M. et chiffre d'affaire potentiel





La « Boucherie Auxenfants » à Mametz

Titulaire d'un CAP en boucherie-charcuterie, Pierre Gilliot a débuté en tant que salarié dans l'entreprise de son beau-père. En 1987, il lance une activité de distribution à domicile de viande et charcuterie qui se développe avant de reprendre le fond de commerce de la boucherie Auxenfants. *« L'intérêt du secteur de Mametz est qu'il n'y avait pas beaucoup de concurrence dans cette filière »*. De 4 employés, M. Gilliot étend l'activité de distribution en achetant des véhicules de tournées supplémentaires et passe à 24 employés. Les locaux d'activité sont aujourd'hui de 1 200m² dont 50m² dédiés à la vente. La distribution de viande par camion s'effectue dans un rayon de 40km autour de Mametz. La société est également présente sur une vingtaine de marchés par semaine dont ceux de Béthune, Bruay-la-Buissière, Calais et Lille. *« Depuis 2004, nous avons développé une offre traiteur et nous souhaitons encore développer cette gamme »*. L'entreprise met un point d'honneur à travailler exclusivement avec des fournisseurs régionaux.



La « Boulangerie St Georges » à Théroouanne

C'est en 2008 que Clélie et Cédric St Georges, 23 et 26 ans, respectivement titulaires d'un bac pro commerce et d'un CAP Pâtisserie-Boulangerie ont ouvert leur boulangerie sur la rue principale de Théroouanne. *« Après trois années d'apprentissage et cinq ans comme ouvrier en boulangerie il était naturel d'accéder à notre propre structure. Cela nous a permis de créer nos emplois »*. Agés de moins de 25 ans à l'époque, ils ont pu bénéficier de soutiens financiers et ont été orientés par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat dans leurs démarches. Au quotidien, les deux artisans emploient un apprenti boulanger et une apprentie vendeuse. *« Nous avons choisi Théroouanne et cette boulangerie sur un coup de cœur mais également pour sa fréquentation. La rue principale est empruntée chaque jour par plus de 10 000 véhicules, nos clients sont Théroouannais mais viennent aussi de Delettes, Clarques, Enguinegatte, Mametz et Enquin-les-Mines »*. La structure qui confectionne aussi ses propres chocolats et propose des sandwiches en période estivale, envisage d'agrandir sa surface de vente dans les mois à venir.

« l'Armurerie Foulon » à Mametz

Pierre Foulon, 52 ans, a repris en 2007 l'armurerie de Mametz suite à un départ en retraite. Après avoir été ouvrier pendant 29 ans à la cristallerie d'Arques, M. Foulon voulait développer une activité indépendante et créer son propre emploi. Dans cette optique, il a été formé par l'ancien armurier de Mametz pour reprendre cette activité. *« L'armurerie est un commerce à part entière. Forcément la clientèle est très ciblée et l'activité fortement réglementée. Mes clients viennent d'Aire-sur-la-Lys, Lillers, Fauquembergues, Saint-Omer. Le nombre de chasseurs diminue et pour pérenniser l'activité, j'ai diversifié l'entreprise : je vends en plus des armes, des accessoires de chasse, des produits spécifiques au chien, du matériel de pêche et des artifices. J'ai également repris une activité de ball-trap en complément. L'armurerie est une activité saisonnière, elle me permet de vivre mais ne me permet pas de recruter de salarié. J'ai délocalisé en 2010 l'armurerie dans le nouveau cœur de village commercial qu'a créé la commune de Mametz. Mon objectif est d'améliorer la visibilité de mon entreprise et si possible de profiter de la fréquentation d'autres commerces autour de ma structure »*.

